



Rapport d'activités du CIAS

Exercice 2025

01.	Présentation du CIAS :	4
	Compétences du CIAS	4
	La Gouvernance :	4
	Budget 2025	5
02.	Synthèse des décisions 2025	6
	Conseil d'administration	6
	Comité Social Territorial :	6
03.	Retour sur les compétences du CIAS	7
	Gestion de l'EHPAD :	7
	CISPDR :	7
	Un programme d'actions :	7
	Des groupes de travail :	9
	Le financement d'actions et de dispositifs de prévention :	9
	Développement social :	10
	Le suivi et le financement de dispositifs :	10
	Le financement d'actions de développement social.	10

Envoyé en préfecture le 07/07/2026

Reçu en préfecture le 07/07/2026

Publié le 07/07/2026

ID : 022-200022739-20260629-DEL_2026_06_21-DE

01. Présentation du CIAS :

Compétences du CIAS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Guingamp-Paimpol Agglomération (CIAS) est un Etablissement Public Administratif intercommunal. Il est administré par un Conseil d'Administration présidé de droit **par le Président de l'établissement public de coopération intercommunale**.

L'organisation et le fonctionnement du CIAS sont régis par les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le 27 août 2019, le Conseil d'Agglomération a délibéré favorablement sur une montée en puissance du CIAS, en complémentarité de l'action des CCAS et des communes.

Pour développer une politique de développement social ambitieuse, le Conseil d'Agglomération, en date du 14 décembre 2021, a missionné le CIAS sur les compétences suivantes :

- La Gestion de l'EHPAD *Les Magnolias* de Pontrieux.
- Le Développement Social :
 - ✓ La mise en réseau des acteurs sociaux du territoire
 - ✓ Le soutien et l'appui aux CCAS existants et aux communes.
 - ✓ Le soutien, l'accompagnement, la coordination de dispositifs de développement social.
- La Prévention de la délinquance :
 - ✓ L'animation et la coordination du Contrat Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR).

La Gouvernance :

Un Conseil d'Administration :

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration. Outre son Président, il comprend :

- Douze membres élus par le Conseil d'Agglomération.
- Douze membres nommés par le Président parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire de l'Agglomération.

Une Commission Permanente :

Composée de la Vice-présidente et de 6 administrateurs désignés par le Conseil d'Administration à parité parmi les administrateurs nommés par le Président et parmi les administrateurs élus au sein du Conseil d'Agglomération, la commission permanente se prononce sur toutes les questions relevant des compétences du CIAS.

La commission permanente a un rôle consultatif.

Des groupes de travail :

Afin de répondre aux besoins du territoire et être au plus proche du terrain, des groupes de travail et d'échanges d'informations se réunissent plusieurs fois par an sur des thématiques identifiées (ex. Soutien aux communes et aux CCAS, Violences faites aux femmes, groupe de soutien aux victimes de violences intrafamiliales, chefs d'établissement scolaire).

Une équipe :

Pour l'exercice de ses missions, le CIAS dispose de :

- Un directeur chargé de la gouvernance du CIAS
- Un agent chargé de la gestion administrative et comptable du CIAS.
- Un poste de chargé de développement social

Budget 2025

Pour l'exercice 2025, le budget du CIAS se décompose de la manière suivante :

Un volet administratif :

- Des frais de fonctionnement (adhésion UNCASS, fluides, loyer, amortissements, ...)
- Des charges de personnel (coût des 3 postes de direction, de coordination administrative et du poste de chargé de mission développement social).

Une politique de développement social:

- Subventionnement d'opérateurs sociaux.
- Programmation d'actions spécifiques.

La coordination du CISPDR :

- Elaboration et mise en œuvre d'un programme de prévention.
- Financement d'actions de prévention et de dispositifs partenariaux.

Synthèse du budget réalisé en 2025 :

DEPENSES	Chapitre	Libellé	Mandaté
Total Chapitre	011	Charges à caractère général	67 734,22
Total Chapitre	012	Charges de personnel et frais assimilés	189 127,15
Total Chapitre	042	Opérations ordre transf. entre sections	218,16
Total Chapitre	65	Autres charges de gestion courante	70 496,23
Total Fonctionnement			327 575,76

RECETTES	Chapitre	Libellé	Mandaté
Total Chapitre	002	Résultat de fonctionnement reporté	2 544,34
Total Chapitre	013	Atténuations de charges	17 916,94
Total Chapitre	74	Dotations et participations	283 000,00
Total Chapitre	75	Autres produits de gestion courante	0,00
Total Recettes			303 461,28

Résultat de fonctionnement 2025	-24 114,48
---------------------------------	------------

02. Synthèse des décisions 2025

Conseil d'administration

En 2025, le Conseil d'Administration du CIAS s'est réuni à cinq reprises et a délibéré, entre autres :

- **Au titre du CISPDR sur :**
 - L'évaluation du contrat et le renouvellement du dispositif contractuel
 - La publication d'un appel à projets
 - La validation d'un programme opérationnel
 - L'attribution de subventions pour des dispositifs de prévention.
- **Au titre du Développement social sur :**
 - L'attribution de subventions pour des projets de développement social.
- **Au titre de l'EHPAD sur :**
 - L'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif
 - L'organisation de l'établissement et la gestion des ressources humaines
 - La poursuite du projet de coopération avec le CCAS de la Roche Jaudy

Comité Social Territorial :

Le Comité social territorial, installé le 24 janvier 2023, s'est réuni à 3 reprises. Il s'est notamment prononcé sur les points suivants :

- La modification de l'organisation
- L'adoption du Rapport Social Unique 2023
- Le projet de création du GCSMS « Des Deux Rias »

03. Retour sur les compétences du CIAS

Gestion de l'EHPAD :

Le 27 novembre 2018, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération, s'est prononcé favorablement à la définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle : « action sociale » et a notamment inscrit dans ses statuts, la gestion de l'Etablissement Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Pontrieux par le CIAS Guingamp-Paimpol Agglomération.

En 2025, le CIAS s'est chargé de :

- La gestion de l'EHPAD,
- Du dialogue social avec les organisations syndicales,
- La poursuite des démarches pour la reconstruction de l'établissement,
- Le suivi du projet de coopération avec le CCAS de la Roche Jaudy,
- Le suivi du projet de création d'un GCSMS.

CISPDR :

Le Contrat Intercommunal de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR) est coordonné et animé par le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération. Il a pour objectif d'assurer la qualité de vie et la tranquillité publique sur le territoire.

C'est un outil de coordination permettant de faire jouer les synergies entre tous les acteurs de la sécurité et de la prévention, forces de l'ordre, instances judiciaires, élus, associations.

Le Contrat, signé courant 2022, se décline dans un dispositif opérationnel.

Un programme d'actions :

- Mise en œuvre d'un programme de prévention ambitieux s'adressant à tous les publics (primaire / secondaire, seniors, professionnels et élus) sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération :

Constats	Réalisé en 2024
Un mauvais impact d'internet et des réseaux sociaux	Ciné-débat "et si on levait les yeux" à l'UCO le 11 juin + 3 écoles sensibilisées : 40 personnes Conférence sur la surexposition aux écrans à la Grande Ourse à Saint-Agathon : 161 professionnels
	Intervention de l'association E-enfance le 2 octobre dans les écoles de Ploumagoar, Paimpol (privé), le 3 octobre dans les écoles de Plouézec et Pléhédél, le 24 avril dans les collèges de Callac et BIET, le 25 avril dans les collèges de Pontrieux et Grâces, le 6 mai dans le lycée de Pabu et le collège de Paimpol
	Intervention de la sexologue dans trois collèges (Pontrieux, Paimpol, Plésidy) : 150 élèves
	Groupe de travail avec les chefs d'établissements scolaires effectif (réuni une fois)
Un manque d'occupation chez les jeunes, une des causes de la délinquance juvénile	Démarche de réflexion sur l'accompagnement des jeunes exclus des établissements scolaires en lien avec l'éducation nationale : une vingtaine de structures sont volontaires pour accueillir des élèves
Un manque d'informations pour les parents	Formation sur la pornographie à destination des professionnels les 12 et 13 mai à Bégard
Constats	Réalisé en 2025
L'égalité H/F, un problème de société	Spectacle Grande Ourse proposé au collège de Callac et dans les lycées Jules Verne et Restmear (égalité fille/garçon, relation au père et à la famille, passage à l'âge adulte, devenir artiste, évolution du corps...) : 248 élèves
	Interventions du CIDFF dans cinq écoles (Grâces, Plésidy, Quemper Guézennec, Squiffiec (privé et public) : 200 élèves
Un manque de suivi psychologique	Groupe de soutien créé à Saint-Agathon en octobre 2022 et effectif depuis : 39 femmes présentes en 2025
Une communication et une information insuffisantes	Spectacle FOM en grand public à Bégard le 8 mars : 71 personnes Programme de lutte contre les violences faites aux femmes : ciné débat (91 personnes), kravmaga (32 personnes), stage riposte (15 lycéennes) Marche violette de Grâces
	Sensibilisation des élus et secrétaires de mairie à Saint-Agathon : 15 personnes
Une consommation d'alcool importante / Une consommation de stupéfiants moins importante que l'alcool mais à ne pas négliger	Intervention de Camel Guelloul à Kernilien à deux reprises : 187 élèves Intervention de l'association Psycomédie au lycée Jules Verne, au lycée Pierre Loti et au collège de Bourbriac sur les dispositifs "Du bar à la barre" et "Joyeux anniversaire" : 180 élèves
	Soutien financier apporté à l'ADAJ pour les stages
Un nombre important d'accidents	Rajeunissez votre permis, en septembre à Plourivo : 130 personnes
Actions transversales	Semaine banalisée psycomédie à la Madeleine à Guingamp (compétences psychosociales, bien vivre ensemble, prévention sur les réseaux sociaux, le harcèlement, l'arrivée au collège..)

En 2025, 2100 personnes sensibilisées, mobilisées par les actions proposées par le CIAS et ses partenaires.

Des groupes de travail :

En parallèle des actions mises en place, le CIAS coordonne des groupes de travail :

- Chefs d'établissement scolaire (participation de 27 personnes représentant les collèges, lycées, éducation nationale et gendarmerie à la réunion organisée en 2025)
- Groupe Violences Intrafamiliales (3 rencontres programmées réunissant 16 partenaires)
- 1 Groupe mensuel de soutien aux victimes VIF : 37 femmes ont participé au groupe de soutien (10 en moyenne par séance)

Le financement d'actions et de dispositifs de prévention :

Le CIAS a publié un appel à projet début 2025 pour que les promoteurs et partenaires du territoire puissent s'inscrire dans les priorités définies dans le CISPDR

Par le biais de cet appel à projets, le CIAS a ainsi soutenu XXX actions ou dispositifs déployés sur le territoire de l'Agglomération :

- **L'association Le Gué** pour l'aide à la résolution des conflits, reprise du dialogue et maintien des liens dans la sphère familiale grâce à l'espace rencontre.
- **L'association ADAJ** au titre :
 - de l'aide aux victimes et de l'accès au droit : Informer, écouter et soutenir les victimes d'infractions pénales, gestion des dispositifs VIF (TGD, BAR),
 - de la mise en place de stages de responsabilisation des auteurs de violences conjugales.
 - de la lutte contre la radicalisation : accompagnement éducatif et psychologique des personnes concernées, guidance et soutien auprès de la famille.
- **L'association CIDFF** au titre de son programme d'actions pour la prévention et lutte contre les violences faites aux femmes : Ecoute, information et accompagnement sur le volet juridique des femmes victimes de violences et de la sensibilisation du grand public et des élèves.
- **Le CCAS de la Ville de Guingamp** pour une action de prévention routière à destination des collégiens, adultes et seniors.

Par le biais de 3 conventions d'objectifs et de moyens, le CIAS participe au financement de deux postes et soutient le déploiement de programme d'actions et de dispositifs de prévention :

- Le poste de l'**Intervenante Sociale en Gendarmerie**.
- L'accompagnatrice sociale du **Service Avec Elles de la Maison de l'Argoat**
- **L'association CIDFF** au titre de son programme d'actions pour la prévention et lutte contre les violences faites aux femmes, de ses actions de lutte contre les stéréotypes de genre et d'éducation au respect et à l'égalité en école primaire et du déploiement des interventions du van En voiture Nina et Simon.e.s sur le territoire.

Développement social :

La feuille de route du CIAS se décline de la manière suivante :

1. *Animation et coordination d'un réseau « Actions sociales ».*
2. *Relais d'information avec l'Agglomération, les Institutions (CD 22) et les associations.*
3. *Soutien technique et juridique aux communes.*
4. *Organisation de conférences/de réunions thématiques.*
5. *Proposition de formations pour les élus.*
6. *Programmation d'évènements et d'actions.*
7. *Repérage et suivi des personnes en difficultés.*

Des temps d'échanges et d'information : les Cafés des Solidarités

Depuis fin 2023, le CIAS, la CAF et la Maison du Département organisent des rencontres thématiques à destination des professionnels du secteur social et des élus.

L'année 2025 a été l'occasion de 2 rencontres sur les thématiques suivantes :

- Handicap : Présentation du Cercle 360°, de l'association Handiaccès 22, du Pôle Relais Accueil Inclusif et des missions de la coordinatrice handicap de Guingamp-Paimpol Agglomération.
- Insertion : Présentation de l'Offre de formation régionale PREPA en faveur des demandeur.se.s d'emploi, de la Loi pour le plein emploi mise en œuvre dans les Côtes d'Armor, du dispositif Degemer + et du label crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP).

Le suivi et le financement de dispositifs :

Pour lutter contre le non-recours aux soins et pour lever les freins à la mobilité des publics fragiles, le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération a poursuivi son engagement sur 2 dispositifs :

- Suivi du dispositif Mutuelle Solidaire (mise en place et relais de la communication, coordination de la logistique) ;
- Délivrance de titres de transport aux réfugiés ukrainiens (accès au réseau et prise en charge des demandes de transport scolaire).

Le financement d'actions de développement social.

Pour soutenir le développement de réponses sociales adaptées au contexte actuel, le CIAS a soutenu 4 initiatives locales portées par 3 associations et un CCAS :

- Le Jardin des âges : soutien aux actions d'animation visant à promouvoir le lien social ;
- CCAS de Guingamp : soutien au projet « Guingamp, Territoire d'intégration » pour favoriser l'intégration des réfugiés et des primo-arrivants sur le territoire de l'agglomération ;
- Le Collectif de soutien aux migrants : soutien à l'organisation de repas solidaires.
- La Compagnie l'Art chez vous : soutien au projet de spectacles de clowns dans les EHPAD de Callac, Pontrieux et Guingamp.